



Sainte-Suzanne, le 18 septembre 2023

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2023

<u>Clubs représentés</u>: Audincourt, Belfort, Besançon R03, Besançon SPT, Chaffois, Dole, Gray, Lons-le-Saunier, Morteau, Parcey, Pontarlier, Réchésy, Valentigney, Vesoul, Vesoul Marteroy et Villers-le-Lac.

Clubs excusés : Rang, Réchésy

Membre du Bureau excusé : Patrick ZATTI

Nombre de votants: 88

Il est demandé aux membres de l'AG l'autorisation d'enregistrer cette AG afin de faciliter le travail de rédaction de son Procès-Verbal. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

I. Approbation du PV de l'AG 2021-2022

Aucune remarque sur le PV de l'AG 2021-2022 envoyé aux clubs et disponible sur le site du Comité. <u>Vote</u> : PV approuvé à l'unanimité.

II. Rapport moral et d'activité de la saison 2022-2023

Mot de la Présidente Anne ALBINI:

« Je tiens tout d'abord à remercier vivement Frédéric Bartier président du club de Besançon R03 ainsi que toute son équipe pour leur accueil et l'organisation de cette journée.

Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée particulière pour Jacques Marin qui nous a quitté brutalement en début de saison. Jacques était un compétiteur passionné, d'une gentillesse, d'une simplicité et d'une modestie exemplaire. Je tiens, au nom du scrabble franc-comtois, à redire toute notre amitié à Chantal Pelé, sa compagne.

19 clubs civils sur notre territoire, ça stagne, mais on pourrait dire également que ça ne baisse pas! Malgré tout, on aimerait peut-être le voir s'envoler un petit peu... Pour cela je ne crois guère que les clubs dits « fantômes » par notre fédération acceptent de s'affilier du jour au lendemain. Par contre si ce club est animé par un joueur licencié, le respect de la charte fédérale est primordial. Les outils utilisés sont bien payés par tous les licenciés, qu'ils pratiquent le loisir ou la compétition. Il parait donc vraiment irrespectueux envers nos 384 licenciés d'en tirer profit gratuitement. Je souhaite que chacun prenne ses responsabilités pour se mettre en « règle » et pour cela, le comité est tout à fait prêt à les aider. Il suffit d'en faire la demande. Mais, parfois, cela soulève également le problème d'un joueur qui quitterait son club pour en créer un autre. Et là je dirais simplement que l'égo ne doit pas primer sur le collectif. Ayons tous la même envie de développer notre activité et encourageons ceux qui n'habitent pas vers leur club à en créant un!

Je tiens vivement à remercier ceux qui ont permis à certaines compétitions par centres de se dérouler et qui ont finalement réussi à mettre de côté certaines rancœurs plus personnelles. Nous y gagnerons tous à aller dans le même sens, à unir nos compétences au service de l'ensemble des joueurs, de vos clubs et du comité.

Sur notre territoire, c'est pratiquement 200 joueurs (cela représente à peu près 52% de notre effectif) qui ne participent pas à des compétitions extérieures à leur club ou qui ne font que du loisir, mais s'ils se relicencient, c'est qu'ils y trouvent leur compte dans le cadre du loisir proposé dans leur club et cela est plutôt encourageant. C'est un argument également important qui peut être donné à ces clubs « fantômes ». Nous avons sur notre territoire quelques clubs que nous ne voyons guère en réunion ou lors des compétitions, mais pour autant, le contact existe de manière plus ou moins régulière selon les souhaits de chacun. Et je leurs souhaite sincèrement de pouvoir exister aussi longtemps que les clubs que vous représentez aujourd'hui et dans lesquels un certain nombre de joueurs sont des compétiteurs. Pour ces derniers, tout est fait au niveau régional pour ne pas augmenter les tarifs des épreuves et ainsi permettre, malgré un contexte économique pas toujours favorable, de pouvoir participer à des compétitions et permettre ainsi la vie des clubs organisateurs et du comité. J'ose espérer que tous les efforts que l'on mène ensemble, chacun de notre côté, nous permettront de voir la poursuite d'une hausse, même petite, de la participation aux différentes épreuves.

Actuellement, 12 structures accueillent des jeunes avec des priorités tout à fait différentes, certaines pratiquant la découverte avec un public en difficulté, d'autres pratiquant l'activité en espérant pouvoir qualifier certains de leurs joueurs au championnat de France qui leur est destiné. L'essentiel est bien de permettre à tous ceux qui le souhaitent, de découvrir notre langue francophone, la logique et le calcul à travers la pratique de notre jeu favori.

385 licenciés, c'est seulement 7 de moins que l'année dernière et dans le contexte actuel, se maintenir doit plutôt nous encourager à poursuivre nos efforts. Des initiatives, il y en a ici ou là, peut-être qu'il serait bien de les faire connaître pour donner des idées aux autres. Notre site ne doit pas se camper à annoncer les résultats, mais il serait bien que chaque action locale y soit relayée par une photo et un petit article. Ce doit être la « vitrine » de notre activité, quelle qu'elle soit.

Je terminerai en remerciant l'ensemble des acteurs du développement du Scrabble au sein de notre territoire : les membres du bureau régional, les présidents de clubs civils et responsables des clubs scolaires, les membres des bureaux des clubs et l'ensemble des licenciés qui font vivre leur structure. »

A. Bilan des clubs et licences (Claude)

Au 31/08/2023 le Comité compte **19** clubs civils pour un total de **385** licences, soit une diminution de 7 par rapport à la saison 2021/2022.

6 clubs scolaires (licences gratuites): **Chamblay, Valentigney** École des Chardonnerets, **Valentigney** École Donzelot, **Valentigney** École Pézole, **Valentigney** École Sous-Roches, et **Vesoul** École Le Marteroy. Sur les 385 licences, 321 renouvellements (83%), 32 nouvelles licences (8%), 4 Espoirs et 28 Jeunes (< 18 ans).

B. Bilan des compétitions (Pascal)

Le bilan global des compétitions pour la saison 2022-2023 s'établit à un total de **1661 joueurs** pour les épreuves en **duplicate** (1596 pour la saison 2021-2022, +65), et **63** pour les épreuves en **Classique** (73 pour la saison 2021-2022, -10).

Performances au niveau national et international:

<u>Championnats de France Jeunes</u> : **Axel MARDELE** (Pontarlier) et **Antonin MARTIN** (Vesoul Marteroy), 3ème en Paires en catégorie Benjamin.

<u>Championnat de France Promotion</u>: Christine AMIOT (Besançon) 17è et 3è Série 7, Marie-Alice DEMOUGE (Belfort) 28è.

<u>Championnat de France Vermeils Diamants Rubis</u>: Nicole WENTZEL (Gray) 2è en Série 5, Claude GRAFF (Audincourt) 3è en Série 5, Corinne COURVOISIER (Valentigney) 2è en Série 7, Gilbert CERF (Pontarlier) 2è en catégorie Diamant.

<u>Championnat de France en Paires</u> : Corinne COURVOISIER – Corine TROUTOT (Valentigney) 3è en Série 7.

<u>Championnat de France de Blitz</u>: Gilbert CERF (Pontarlier) 2è en catégorie Diamant, Anthony GUEUTAL (Audincourt) 4è en Série 2, Christophe COMTE (Gray), Corinne TROUTOT (Valentigney) 2è en Série 6.

<u>Finale Interclubs</u>: **VALENTIGNEY** (Anne et Virginie ALBINI, Claude BOUCARD, Corinne COURVOISIER, Corine TROUTOT) 6è en Division 5.

<u>Championnats du Monde</u>: Thierry CASTALAN (Belfort) 26è (106 N1), Gilbert CERF (Pontarlier) 7è en catégorie Diamant.

Ronde M-C Cornut:

175 joueurs francs-comtois ont disputé au moins une étape sur les 7, 57 en ont disputé 3 ou plus.

Josiane HENRIOT (Lons-le-Saunier) 1ère en Série 3 (93,37%),

Chantal GIROD (Pontarlier) 1ère en Série 4 (90,03%),

Pascal MALCUIT (Réchésy) 1^{er} en Série 5 (85,09%),

Corine TROUTOT (Valentigney) 1ère en Série 6 (84,20%),

Corinne COURVOISIER (Valentigney) 1ère en Série 7 (86,43%).

Semaines Fédérales de Simultanés :

Deux semaines de Simultanés ont été organisées par le Comité à **Malbuisson** en Octobre 2022 et Juin 2023, sous la houlette de **Claude BOUCARD**. Le centre d'hébergement Evasion Tonique de Villers-le-Lac ayant oublié de cocher les dates de réservation, le Comité (Anne en particulier) a dû rechercher un lieu pouvant accueillir joueurs, accompagnateurs et organisateurs, et disposant d'une salle pour le jeu. Le choix s'est porté sur le <u>Complexe hôtelier Le Lac</u> à Malbuisson.

<u>Semaine d'octobre 2022</u>: Claude a reçu l'aide à l'arbitrage d'Isabelle VALDENAIRE et de Murielle BERNIER. 25 personnes à l'hôtel, 20 joueurs en pension complète. 283 joueurs au total sur les 15 parties du lundi au vendredi. Visite très intéressante du <u>Fort Saint-Antoine</u>. Séjour prolongé jusqu'au samedi pour disputer la Qualif Vermeils Diamants Rubis (18 joueurs) arbitrée par Anne.

Bilan financier à l'équilibre, les droits de table permettent de payer le séjour d'un 2ème arbitre.

<u>Semaine de juin 2023</u> : Claude a été épaulée par Hélène JONCKHEERE. 29 personnes, dont 24 scrabbleurs. 344 joueurs au total sur les 15 parties de la semaine.

Visites : Fort Saint-Antoine et Maison de la Réserve à Labergement-Sainte-Marie.

C. Bilan scolaire et jeunes

11 joueurs qualifiés pour le Championnat de France à Saint-Sébastien-sur-Loire. Les 4 meilleurs francs-comtois de chaque catégorie font tous partie du club vésulien présidé par Isabelle VALDENAIRE :

Martin LIGNY-COPPEY en Cadet,

Antonin MARTIN en Benjamin,

Katell SAILLET en Poussin,

Gabin LEMERCIER en Mini Poussin.

Anne remercie Patrick ZATTI, Isabelle et Monique CUINET pour leur investissement tout au long de l'année auprès des jeunes.

Deux **Ecoles franc-comtoises** (3 équipes) ont participé à la 11è édition du défi « **Le Scrabble c'est la classe** » :

En CE2 (7 équipes), l'équipe de l'Ecole Elémentaire de Chaffois termine 2ème,

COMITÉ FRANCHE-COMTÉ DE SCRABBLE

En **CM1** (5 équipes), l'équipe du Groupe Scolaire Le Marteroy (Vesoul) finit **1**ère, En **CM2** (20 équipes), l'équipe de l'Ecole Elémentaire de Chaffois termine **8**ème.

Au niveau régional **l'Ecole Marteroy** de **Vesoul** a participé au Concours des Ecoles. Pas de présence à la Finale nationale.

Début juin, a eu lieu également une épreuve à Valentigney, à destination de jeunes qui ne font pas de compétition. Ce type d'action est peut-être à développer car c'est une passerelle, et Valent'Scrabble a vu une Jeune arriver par ce biais sur le club civil.

D'autres actions à destination des Jeunes ont été mises en place notamment à Belfort. Anne souhaite que toutes ces actions mises en œuvre lui soient envoyées par mail pour pouvoir les relayer sur le site régional.

D. Arbitrage

Le Comité a organisé un **stage d'arbitrage** (Duplitop et SIGLES) sur deux jours les 3 et 4 novembre 2022 à Valentigney. 9 personnes (clubs d'Audincourt, Belfort, Besançon SPT, Morteau, Pontarlier et Valentigney) pour la formation à l'arbitrage avec Duplitop le permier jour ; 10 personnes le lendemain (clubs de Belfort, Besançon SPT, Chaffois, Lons, Pontarlier et Valentigney) pour la formation SIGLES.

Remerciements à Claude et Anne qui restent disponibles tout au long de l'année pour répondre aux questions concernant l'arbitrage.

Certains clubs ont organisé en interne une formation à l'arbitrage ; c'est le cas à Gray. Besançon R03 poursuit les formations initiées les années précédentes lors des séances de club. C'est effectivement ce qu'i est impératif de faire pour permettre aux arbitres de progresser et de rester informé sur les modifications ou situations complexes de l'arbitrage.

Monique GUYOT (Besançon) est montée en grade et devient Arbitre Fédérale.

3 nouveaux **Arbitres régionaux** : **Richard ARIZZI** (Besançon), **Daniel PETITJEAN** (Morteau) et **Isabelle VALDENAIRE** (Vesoul Marteroy). Anne remercie toutes ces personnes pour leur investissement et leur disponibilité au service des compétiteurs.

<u>Vote</u>: rapport moral et d'activité voté à l'unanimité.

III. Rapport financier de la saison 2022-2023

Le Comité termine la saison 2022-2023 avec un résultat positif de : + **751,99** €.

Claude GRAFF s'étonne du montant très faible des intérêts annuels du Livret eu égard à la somme qui est en dépôt (6000 €). Anne lui répond que cela peut s'expliquer par le fait que le solde du Livret fluctue énormément pendant la saison. La Trésorière nous fait également part de sa surprise car le solde du Livret n'est jamais descendu en-dessous de 4500 €. Rendez-vous sera donc pris avec la banque pour changer de Livret d'épargne, voire ouvrir un Livret A comme le suggère Corinne FAUVET.

Rapport des Vérificateurs aux Comptes (Benoit BRIGAUDET et Jeanne MOUROUX) :

« Mercredi 13 septembre 2023 à Valentigney en présence de Claude BOUCARD assistée de Jeanne MOUROUX du club de Valentigney, j'ai procédé à la vérification des comptes du Comité régional de Scrabble de Franche-Comté. Après avoir examiné l'ensemble des documents comptables clairs et précis, des pièces justificatives, et avoir constaté que les soldes en banque sont conformes aux extraits de compte, je suis en mesure d'attester que les comptes du Comité régional de Scrabble de Franche-Comté pour l'exercice comptable 2022-2023 sont corrects et sincères. Ils se

soldent par des recettes de $58\ 243,18\ \epsilon$ et des dépenses de $57\ 491,19\ \epsilon$, soit un résultat positif de $751,99\ \epsilon$. Je constate la bonne santé financière du Comité et vous propose d'approuver les comptes, de donner quitus aux administrateurs, et de remercier la Trésorière pour la qualité de son travail et son dévouement. »

Anne tient à remercier vivement Claude car la tenue des comptes est un travail continu tout au long de l'année.

5 clubs règlent par virement, ce qui facilite grandement le travail de Claude.

Claude demande expressément aux clubs de ne pas oublier d'envoyer la feuille de résultats (et non pas celle des inscriptions) avec la fiche de Trésorerie.

Pour les clubs ne pouvant procéder à des virements, il faut envoyer à Claude la **feuille de Trésorerie** et elle conseille d'imprimer au dos de celle-ci la **feuille de résultats.**

Vote: rapport financier 2022-2023 voté à l'unanimité.

IV. Budget prévisionnel 2022-2023

En aparté, Claude informe l'Assemblée que deux Semaines Fédérales de Simultanés sont prévues à Villers-le-Lac au mois d'octobre (24 personnes), et à Malbuisson en juin 2024.

Claude présente un budget prévisionnel 2023-2024 à l'équilibre.

Aucune remarque concernant ce budget prévisionnel.

Remarque : Anne constate que peu de clubs veulent organiser l'Assemblée Générale car elle s'avère peu intéressante financièrement. Au vu de ce constat, elle propose que les repas des arbitres du TH2 de l'A.G., s'il en est proposé un sur place, ne soient pas à la charge du club organisateur mais pris en charge par le Comité. <u>Vote</u> : proposition adoptée à l'unanimité.

Vote du budget prévisionnel : voté à l'unanimité.

V. <u>Informations diverses (régionales et fédérales)</u>

Le Comité est désormais complètement en règle avec la ville de Besançon, ce qui n'était pas le cas depuis plus de 15 ans. En effet le siège social était fixé à Besançon, mais la municipalité n'était au courant de rien et n'avait aucun écrit. Anne a dû effectuer de nombreuses démarches administratives pour régulariser cette situation. Au jour d'aujourd'hui, le Comité a son siège social officiel à Besançon, précisément au Centre Pierre Mendès-France, 3 rue Beauregard.

En ayant son siège social à Besançon, le Comité peut bénéficier des mêmes avantages que les autres associations bisontines et disposer de salles mises à disposition gratuitement, comme la salle Jean Zay.

Pour les joueurs, Anne annonce un grand changement dans les qualifications aux différents Championnats de France. Il y aura :

- une **Qualification pour les joueurs des Séries 1,2,3** (15 octobre, salle Jean Zay à Besançon) qui qualifiera <u>par la Fédé</u> un quota de joueurs des séries 1,2 et 3 pour la Finale (Vichy);
- une **Qualification pour les joueurs de Série 4** (26 novembre à Chaffois), qui qualifiera <u>par la Fédé</u>, un quota de joueurs de Série 4 pour la Finale (Vichy);
- une **Qualification pour les joueurs des séries 5,6,7** (samedi 2 décembre, salle Jean Zay), qui qualifiera par la Fédé un quota de joueurs des séries 5,6,7 pour la Finale (Vichy).

Les places qualificatives attribuées <u>par le Comité</u> se feront, à partir de cette saison, <u>uniquement sur le</u> **Championnat régional,** sachant que celles-ci se réduisent à peau de chagrin.

Ces places qualificatives attribuées par le Comité seront soumises à la condition d'avoir aidé à l'arbitrage, ou au ramassage, d'une des 3 phases qualificatives, d'un Championnat départemental ou du TH de l'AG. Ceci est valable pour tous les adultes comme pour les Jeunes, sauf pour les joueurs de catégorie Rubis.

Ces 3 Qualifications seront sur un seul centre, <u>open</u>, donc ouvertes aux joueurs de toutes les Séries, mais à condition qu'il y ait assez d'arbitres et de ramasseurs pour pouvoir en assurer un bon déroulement. S'il n'y a pas suffisamment d'arbitres et ramasseurs l'open sera purement et simplement annulé.

Pour ces 3 Qualifications, les inscriptions seront closes 15 jours avant la date de la compétition.

S'agissant d'une organisation Comité (membres du Bureau régional), il est impossible à 6 d'assurer l'arbitrage, le ramassage, l'installation et le rangement de la salle de jeu. C'est pourquoi il est fait appel pour les 2 qualifications devant se dérouler à Besançon, à un club partenaire pour aider à l'installation et au rangement de la salle. Le club partenaire partagera la moitié du montant des inscriptions avec le Comité (somme déduite des redevances). Il pourra, s'il le souhaite mettre en place une buvette et/ou proposer une formule repas et ce à son seul profit.

La gestion de la compétition sera assurée par le Comité (Sigles, planing d'arbitrage et ramassage...).

A la question de savoir s'il y a déjà un club volontaire pour la Qualif 123 qui se jouera dans 4 semaines, Anne répond que oui à priori, et Corinne FAUVET confirme que le club de Pontarlier se porte volontaire. *Ajout après AG : Le club de Gray s'est porté volontaire pour la Qualif 567, comme club partenaire.*

Anne précise bien que cette organisation actée par le Conseil d'Administration pour cette saison est un essai et qu'un bilan sera fait en fait de saison.

Une question est soulevée concernant la prise en charge des repas des arbitres et ramasseurs. Soumise au vote, il est décidé (unanimité moins une abstention) que les repas des arbitres et ramasseurs seront à leur charge.

Les épreuves disputées sur plusieurs centres, comme la **Qualification VDR**, seront triple arbitrées par un arbitre fédéral. Les résultats apparaissant sur le site fédéral seront donc provisoires et pourront être modifiés une fois le triple arbitrage effectué. Les bulletins ayant fait l'objet d'une modification de score seront transmis aux joueurs concernés, aux arbitres, ainsi qu'aux Président(e)s de club.

Répondant à une question de Josiane BOURGEOIS qui demande « quand saisir la Commission d'Arbitrage », Anne lui répond qu'il est préférable de le faire au moindre doute. Il faut envoyer les bulletins à la personne responsable de la Commission, par SMS avec photo du bulletin.

La base de joueurs de Duplitop a été mise à jour avec les nouvelles séries et catégories d'âge. A télécharger pour les joueurs utilisant Duplitop.

La structure contenant la liste des fichiers SIGLES pour les Tournois a changé, ceci pour tenir compte du fait que l'arbitrage se fait avec Duplitop7 ODS8, ou avec Duplitop 8 (Duplitop 8 ne gère pas les tables fixes A01, A02 etc..). En cas d'arbitrage avec Duplitop 8 (Duplitop 9 à partir du 1^{er} janvier 2024), les tables fixes seront numérotées en premier 1,2,3 etc. Attention également aux fichiers txt d'exportation des noms des joueurs : il y en a un pour Duplitop7, et un autre destiné à Duplitop8 dont le nom commencera par D8.

Concernant ce point particulier et au vu de l'expérience vécue lors du Festival d'été de Valentigney, Anne conseille très fortement d'utiliser encore Duplitop7 ODS8 dans le cadre des tournois jusqu'à la date d'expiration du logiciel (donc 31 décembre 2023), et d'utiliser Duplitop8 (pour s'y habituer) dans le cadre des séances de club et des Simultanés Fédéraux.

Duplitop ne sera bientôt (normalement à partir de septembre 2023) plus à disposition des licenciés, mais uniquement pour les arbitres. La raison donnée par la Fédé est qu'elle a développé Duplijeu (pour le Duplicate) et Classijeu (pour le Classique) qui fonctionnent très bien tous les deux. Duplitop9 sera réservé à l'arbitrage.

Rappel : tout joueur participant à une compétition doit être licencié, au moins auprès de son club compte-tenu du fait qu'on est en tout début de saison. Claude, qui gère les licences, souhaite que les clubs effectuent un premier envoi **fin septembre**, et un deuxième **mi-octobre**.

Question importante concernant les résultats et la trésorerie de certaines compétitions : sachant qu'il n'y aura plus de redevance Comité sur l'ensemble des TH2, TH3, TH Classique, Championnats départementaux, Championnats régionaux, il est proposé que le <u>club organisateur envoie directement les résultats à la Fédé</u>, et règle directement à celle-ci la somme correspondant à la redevance fédérale. Ne sont pas concernées les épreuves par centres qui nécessitent un regroupement par le Comité. Par conséquent, plus d'envoi de feuilles de Trésorerie, de résultats, de chèque ou virement à la Trésorière. Par contre les résultats sous SIGLES de ces épreuves devront être envoyés à la fois à la Fédé et à Pascal qui gère les compétitions et renvoie les résultats aux membres du Bureau et à l'ensemble des clubs du Comité.

Le fonctionnement pour les épreuves par centres reste identique à la saison précédente : résultats par mail à Corinne Fauvet et Claude et envoi de la feuille de trésorerie + feuille de résultat + règlement (si possible par virement) à Claude.

Anne préparera un mémento récapitulatif pour les Présidents de club.

Proposition votée à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

VI. Questions diverses

Une question est posée sur le changement de place après chaque partie pendant les tournois. Certains sont pour, d'autres contre. Le changement de place est plus facile sur le temps de midi qu'entre les 2 parties de l'après-midi. Après plusieurs échanges, plusieurs propositions sont soumises au vote :

- 1) Faut-il établir une règle au niveau régional ? : OUI à la majorité des votants,
- 2) Pas de changement de place ? : OUI à la majorité des votants.

<u>Conclusion</u>: pour cette saison 2023-2024, pas de changement de place pour les compétitions disputées dans le Comité. Néanmoins, suite à une remarque de Thierry Castalan, Anne se renseignera au niveau fédéral sur l'application des règles de compétitions.

Anne demande s'il y a des personnes intéressées par une formation à l'arbitrage dans le Comité. : NON Autre proposition à destination des Trésorier(e)s avec un outil informatique permettant une gestion plus saine et plus aisée des comptes : Jeanne MOUROUX (Valentigney) intéressée. Suite à une remarque cette demande sera envoyée à l'ensemble des clubs pour transmission aux trésoriers.

Pascal demande si les joueurs de Série 1 des catégories VDR doivent également jouer la Qualif VDR. Anne confirme que oui et qu'il n'y a plus de qualification automatique des joueurs de Série 1 ou de Série 7 pour les Finales des CdF.

Il est proposé aux clubs qui n'avaient pas commandé de matériel promotionnel de prendre ce qu'ils ont besoin dans le stock apporté et l'ensemble de la commande de Mes Mots en Poche a été redistribuée.

Anne remercie chaleureusement les membres du Bureau Régional, le club bisontin pour l'organisation de cette journée, et l'ensemble des participants à l'Assemblée Générale.

Fin de l'A.G. à 12H25.

Le secrétaire adjoint, Pascal Bernier